



Déclaration liminaire CTPD 09.12.2010

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons débiter ce CTPD sans évoquer le contexte général dans lequel il se déroule.

En Europe se multiplient, tout azimut, des plans d'austérité dans le seul but de répondre aux agences de notation et aux marchés financiers ; mais en rien aux revendications légitimes des salariés en matière notamment d'emplois, de salaires, et de retraites. **Ce n'est que rigueur budgétaire annoncée, avec à la clé le gel ou la réduction des salaires des fonctionnaires, la remise en cause de la protection sociale.**

En France, le gouvernement SARKOZY – FILLON applique de façon zélée cette politique :

réforme des retraites, suppressions de plus de 130.000 emplois en quatre ans dans la Fonction publique de l'Etat, remise en cause des statuts, RGPP et réorganisation territoriale... sont autant d'application à notre pays du plan d'austérité Européen.

Même promulguée, pour la CGT et les millions de salariés qui se sont mobilisés pendant des mois, la réforme des retraites reste injuste et inefficace. **Nous continuons à exiger son abrogation et à porter d'autres orientations pour mieux répondre aux besoins des actuels comme des futurs retraités s'inscrivant dans un tout autre partage des richesses.**

C'est dans ce contexte des plus précaires que se tient ce CTPD. **Oui, on peut parler de précarité dans la fonction publique.** Aujourd'hui à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires, est organisé un rassemblement sur le parvis des droits de l'homme à Paris pour rappeler le million d'agents non

titulaires dans toute la fonction publique et demander un plan de titularisation avec la création des emplois nécessaires.

La précarité ne peut-être la seule perspective.

Notre Direction n'est malheureusement pas en reste dans ce domaine, comme l'a illustré récemment la volonté de régler les salaires des mois de novembre des vacataires en deux fois (acompte début décembre, le solde à la fin du mois). Par notre intervention, les salaires ont été réglés à leur terme comme tout employeur doit le faire.

Le 07 décembre est intervenu la première élection CCP (Commission Consultative Paritaire) pour 573 contractuels de droit public. **A 49,05%, ils ont accordé leur confiance à la CGT et reconnu son engagement de longue date pour la défense des non-titulaires.**

Ce CTPD s'ouvre quelques jours après le CTPC Emplois, au cours duquel, une nouvelle fois, la DGFIP montre l'exemple avec **un taux de non remplacement des départs à la retraite de plus de 66%.**

Dans le cadre du Projet de loi de Finances 2011, **la Direction annonce 2667 suppressions d'emplois.** Le député UMP Gilles CARREZ, dans son rapport à l'assemblée nationale sur la gestion des finances publiques et des ressources humaines, se félicite du niveau de participation de la DGFIP à la réduction des effectifs de l'Etat depuis 2006, avec une réduction de plus de 20% de la catégorie C. Pour mémoire pour la seule période de 2009 à 2011, ce ne sont pas moins de 7606 emplois qui sont supprimés.

Le résultat des vagues ininterrompues des suppressions d'emplois dans chaque département a fortement dégradé l'exercice des missions et les conditions de travail.

Le dernier sondage réalisé auprès d'un panel de fonctionnaires met en avant une perte de l'intérêt au travail et un sentiment d'une qualité moindre du service rendu à l'utilisateur.

Il serait illusoire de croire que les GEM (Groupes d'Expression Métiers) pourraient amener une amélioration du quotidien des agents.

Bien au contraire, il pourrait favoriser des réductions d'emplois supplémentaires et il est à craindre que les résultats de ces expressions sur les métiers puissent "donner caution" à l'Administration pour supprimer certaines missions.

Cette nouvelle version du DOS ne trompe personne. Le fiasco de Labège est bien présent dans l'esprit de tous les collègues de la région Midi-Pyrénées.

Ce ne sont pas de nouvelles méthodes de travail qu'il faut inventer mais effectuer **un recensement précis des besoins en emplois**, fondé non pas sur l'accompagnement de la financiarisation mais sur le développement de l'économie, du progrès social et de la justice fiscale.

Les 15 suppressions d'emplois pour notre seul département peuvent paraître faibles par rapport au niveau national, mais c'est sans compter l'évolution ou la création de nouvelles structures : CHORUS, centre des Pensions.

La plate-forme CHORUS va démarrer au 1^{er} janvier 2011 avec pas moins de 11 emplois non pourvus. De même, nous allons sûrement assister à une évaporation naturelle des personnels du centre des pensions de Nice vers Toulouse. **Quand on regarde les 40 suppressions d'emplois annoncés sur la filière gestion publique pour le seul département des Alpes Maritimes, combien d'emplois sont supprimés du service des pensions et combien vont être transférés sur Toulouse ?**

De plus, nous vous rappelons les déficits d'emplois sur les deux filières, où une nouvelle fois la catégorie C est le parent pauvre : -47,9 sur la filière gestion publique et -35 sur la filière fiscale.

Vous ne pouvez ignorer à ce stade les conditions de travail des plus critiques, mais cela ne vous empêche pas de suivre la mise en place des SIP coûte que coûte et autre réorganisation de service.

Cette dégradation avait été relevée lors de l'élaboration du DUERP (Document Unique D'Evaluation des Risques Professionnels) en 2009. **Document qui n'a fait l'objet d'aucune mise à jour au titre de l'année 2010**, dont pourtant vous êtes juridiquement responsable sur les réalisations. De même, **le DUERP doit être actualisé annuellement et lors de toute réorganisation importante d'un service modifiant les conditions d'hygiène, de sécurité ou les conditions de vie au travail.**

Nous réprouvons une nouvelle fois les conditions dans lesquelles se tiennent les CTPD. A chaque jour suffit sa peine avec l'envoi en dernière minute des documents, le changement des points à l'ordre du jour. Comment dans ces conditions tenir une préparation sereine.

La précipitation semble être de mise avec pour dernier exemple en date le vote sur les plages horaires en moins d'une semaine pour un déploiement d'Agora au 1^{er} janvier 2011 dans l'ensemble des services.

Enfin, nous réitérons notre demande de nous communiquer les informations relatives aux crédits de personnels (ETP, vacataires, ...).